Description et étude des protections de découplage pour le raccordement des Installations de Production

au Réseau Public de Distribution géré par Strasbourg Électricité Réseaux

SER-ETU-PDC-RAC-PROD

Résumé

Le présent document a pour objet de décrire les dispositifs de protection à mettre en œuvre pour le raccordement au Réseau Public de Distribution d'Installations comportant une ou plusieurs sources de production d'énergie électrique. Ce document permet de définir le type de protection de découplage à prévoir dans le cadre des études menées par Strasbourg Électricité Réseaux. Cette étude est à faire systématiquement lors d'un raccordement de Producteur.

Strasbourg Électricité Réseaux se réfère au document publié par Enedis sur son site internet : vous pouvez trouver ce document en copiant dans l'espace "recherche" de la page **Documents | Enedis** du site internet d'Enedis la référence **Enedis-NMO-RES_025E**

La note **Enedis-NMO-RES_025E** prend en compte les exigences européennes découlant du règlement européen 2016/631 « Requirements for Generators » entré en application le 27 avril 2019. Par ailleurs, elle permet de rassembler en un document unique les éléments relatifs à la description des protections de découplage admises sur le Réseau Public de Distribution et les critères de choix de la protection de découplage adaptée à chaque type d'Installation de Production et aux pratiques d'exploitation du réseau.